



OPPOSITION MUNICIPALE

Matthieu CHAMUSSY

Conseiller Municipal de Grenoble
Président de l'Intergroupe
UMP-Nouveau Centre-Société Civile

Conseiller Communautaire de
Grenoble Alpes Métropole

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Le projet de réforme des rythmes scolaires interroge de plus en plus de nos concitoyens sur les modalités de sa mise en œuvre.

A cette heure, une immense majorité des Maires de France a fait le choix de repousser son application à la rentrée scolaire 2014-2015. A titre d'exemple, le Maire de Lyon, Gérard COLLOMB, a annoncé personnellement la semaine dernière le report d'un an pour sa commune.

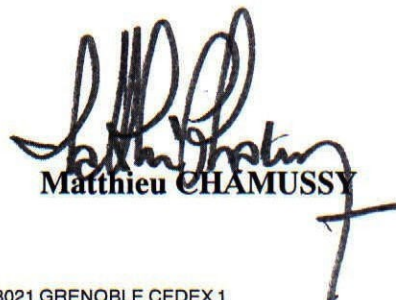
Nous-mêmes, ici à Grenoble, avons interrogé M. Paul BRON, Adjoint en charge de l'Education, et Michel DESTOT lui-même, lors du dernier Conseil Municipal.

Leurs réponses laissent beaucoup d'interrogations en suspens quant à l'organisation quotidienne des familles, le temps de travail du personnel éducatif et périscolaires et les prestations mises en place au bénéfice des enfants.

Dans ces conditions, sans remettre en cause son principe, **il me semble nécessaire de reporter la mise en œuvre de cette réforme pour laisser le temps à la collectivité de présenter un projet cohérent et, sur cette base, d'entamer une véritable concertation avec les parents d'élèves et les personnels concernés.** C'est la condition du succès de cette mesure au bénéfice de nos enfants.

Compte tenu de l'importance de cette question qui relève pleinement de la compétence municipale, il m'a semblé opportun de vous informer de la position que nous allons continuer à défendre, avec les membres de mon groupe, au cours des semaines à venir.

Je demeure naturellement à votre entière disposition et vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs. *et dévoués.*


Matthieu CHAMUSSY